

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Accompagnement VAE dans une démarche collective de salariés d'une organisation (tous diplômes)

<https://www1.ac-lyon.fr/greta/formation/pdf?id=2108>

Objectif

Cet accompagnement méthodologique vise à faire valider les acquis de l'expérience au sein d'un collectif (entreprise, organisation, service...) en vue de l'acquisition d'un diplôme de l'Education Nationale ou d'un autre certificateur. La VAE permet de mobiliser en faveur d'un projet commun, lié à la gestion RH dans l'entreprise, de qualifier et certifier les compétences professionnelles des salariés par l'élévation du niveau de qualification.

Contenu

Phase amont d'accompagnement de l'entreprise dans la construction de son projet :

- Définition des enjeux en terme de GPEC,
- Construction concertée d'une prestation adaptée,
- Etude des financements et de la prise en charge.

Phase Accueil pour les candidats :

- Information, analyse de la situation et étude de faisabilité,
- Remise du livret 1 aux candidats et aide à la constitution de ce livret en vue de l'obtention de leur recevabilité.

Phase Accompagnement pour les candidats :

Le déroulement de l'accompagnement est construit sur la base de 5 étapes principales (décrites ci-dessous). Les modalités d'organisation sont déterminées en concertation avec l'entreprise en fonction de ses contraintes et de ses spécificités.

Déroulement modulable pour des groupes de 5 à 8 candidats :

- Descriptif des activités professionnelles,
- Appropriation du livret 2 par le candidat et appui méthodologique à sa rédaction,
- Analyse du livret 2 et propositions d'amélioration après relecture,
- Préparation du candidat à l'entretien avec le jury, simulations d'entretien,
- Suivi individualisé.

Phase de suivi et de bilan :

- Points réguliers concernant l'organisation, le déroulement et l'avancement de l'élaboration du livret 2,
- Bilan intermédiaire,
- Finalisation du projet, bilan et projection pour une éventuelle session suivante.

Pour les candidats : en cas de validation partielle ou non validation, les candidats peuvent bénéficier d'un entretien Post-Jury.

Prérequis

Candidat dont la demande (dépôt du livret 1) a été recevable (notification)

Niveau d'entrée

Niveau 9 (ex sans niveau spécifique)

Modalités d'admission et recrutement

admission après entretien

Le candidat à la VAE doit justifier d'un an d'expérience dans le champ concerné par la certification.

Pour cela, il dépose le livret 1 de recevabilité.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Public

public en emploi

Durée

A déterminer avec l'entreprise

Tarif

Nous consulter

Lieu

Lyon 2ème - Lycée Ampère
27 rue Gentil
69002 LYON

Contact

Thierry Bourg
04 78 78 84 84
contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr

Coordonnées

GRETA CFA LYON MÉTROPOLE
41 rue Antoine Lumière
69372 Lyon CEDEX 08

Tel : 04 78 78 84 84
Fax : 04 78 78 84 94
contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr